



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

**Création d'un Pôle National d'artisanat
à Niort - Convention Etat / Ville de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Création d'un Pôle National d'artisanat à Niort - Convention Etat / Ville de Niort

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Une convention entre l'Etat et la Ville de Niort, annoncée par le Ministre des PME du Commerce et de l'Artisanat le 27 avril 1996, lors de l'inauguration de la Foire-Exposition, doit faire l'objet de l'approbation de notre assemblée.

Cette convention a pour objet de créer à Niort un "**Pôle National des métiers de l'Artisanat**".

Elle repose sur trois types d'initiatives :

- * L'étude et la création d'un "**Village des Métiers d'Arts**".
- * L'organisation d'opérations de promotion et de valorisation de l'artisanat et, en particulier, d'un grand rendez-vous sous forme d'une "**Université d'été de l'Artisanat**".
- * Le développement des filières de formation professionnelle, liées à l'évolution de ce secteur d'activité.

Un chargé de mission sera nommé afin de coordonner l'ensemble des actions proposées sur une durée de six mois.

Les coûts des études et du chargé de mission sont estimés à 500 000 F. Ils feront l'objet d'une subvention du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat et de la DATAR, d'un montant équivalent à la Ville de Niort.

Les dépenses correspondantes seront prévues par décision modificative au Budget de l'exercice 1996.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat ;
- approuver la convention fixant les conditions techniques et financières d'une telle opération ;
- autoriser Monsieur le Maire à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)